



**Conseil Économique
et Social**

Distr.
GÉNÉRALE

CES/2000/4/Add.7
7 juin 2000

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION DE STATISTIQUE et COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE
CONFÉRENCE DES STATISTICIENS EUROPÉENS

Quarante-huitième réunion plénière
(Paris, 13-15 juin 2000)

**PROGRAMMES DE TRAVAIL INTERNATIONAUX EN MATIÈRE DE STATISTIQUE
DANS LA RÉGION DE LA CEE, 2000/2001 ET 2001/2002 :
PRÉSENTATION INTÉGRÉE**

(Version établie avant la réunion plénière)

**RÉSULTATS DES TRAVAUX ACCOMPLIS DEPUIS JANVIER 2000,
ET RECOMMANDATIONS APPELANT UNE DÉCISION DE LA CONFÉRENCE**

Note du secrétariat

1. La présente note rend compte des résultats des réunions organisées au titre du programme de travail de la Conférence depuis la réunion de janvier du Bureau (c'est-à-dire des réunions convoquées entre le 26 janvier 2000 et la réunion plénière), et en particulier des recommandations concernant les travaux futurs de la Conférence formulées à l'occasion de ces réunions. Elle contient en outre des informations sur le programme de travail de la Conférence qui ont été actualisées en fonction des renseignements devenus disponibles depuis la publication de la présentation intégrée (CES/2000/4 et Add.1 à 6) dans les premiers jours d'avril et signale les faits nouveaux survenus dans le domaine statistique depuis la réunion de janvier 2000 du Bureau qui sont susceptibles d'avoir des répercussions sur le programme de travail de la Conférence en 2000/2001 et 2001/2002. Les renseignements qui figurent dans le présent additif complètent donc ceux fournis dans la présentation intégrée pour ce qui concerne les éléments de programme ci-après :

2.1 Gestion de l'infrastructure informatique

2.6 Données géographiques et régionales

3.1 Mise en œuvre du système de comptabilité nationale

4.1 Statistiques démographiques

4.4 Statistiques du travail

2.1 GESTION DE L'INFRASTRUCTURE STATISTIQUE

Les participants au Séminaire sur les systèmes intégrés d'information statistique et les questions connexes (ISIS 2000), tenu à Riga (Lettonie) du 29 au 31 mai 2000, ont recommandé qu'un nouveau séminaire soit organisé en 2001/2002. Ils ont en conséquence recommandé que le texte suivant soit ajouté au programme de travail de la Conférence des statisticiens européens :

Séminaire sur les systèmes intégrés d'information statistique et les questions connexes (ISIS 2002) en 2001/2002, qui examinera les sujets suivants : i) application de la technologie Web comme moyen d'intégration des statistiques; ii) sécurisation des communications et des données à caractère confidentiel; iii) technologies par objet, architecture par composants; iv) moyens d'améliorer la capacité d'adaptation des systèmes d'information statistique en fonction des utilisateurs.

Décision que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter à sa réunion plénière de 2000 :

- Inscrire le Séminaire sur les systèmes intégrés d'information statistique et les questions connexes (ISIS 2002) à son programme de travail pour 2001/2002.

2.6 DONNÉES GÉOGRAPHIQUES ET RÉGIONALES

Les participants à la réunion de travail de 2000 sur les méthodes touchant l'intégration des statistiques et de la géographie (Neuchâtel, Suisse, 10-12 avril 2000) ont recommandé qu'une nouvelle réunion soit organisée en 2001/2002. Ils ont en conséquence recommandé que le texte suivant soit ajouté au programme de travail de la Conférence :

Réunion de travail sur les méthodes touchant l'intégration des statistiques et de la géographie en 2001/2002, qui examinera les sujets suivants : i) nouvelles possibilités offertes par la coopération et le partenariat; ii) nouvelles solutions technologiques, y compris celles fondées sur l'accès en ligne aux données; iii) analyse spatiale; iv) normes et métadonnées.

Les participants ont également recommandé que soit organisée, à l'intention des pays intéressés, et immédiatement après la réunion de travail, une demi-journée de formation sur l'application des SIG.

La réunion de travail de 2000 a recommandé que la Conférence approuve les principes directeurs relatifs à la cartographie à des fins statistiques, établis par la Finlande et le Royaume-Uni, et que ces principes soient incorporés dès que possible au site Web de la CEE.

Décisions que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter à sa réunion plénière de 2000 :

- Inscrire la réunion de travail sur les méthodes touchant l'intégration des statistiques et de la géographie à son programme de travail pour 2001/2002;
- Donner son accord pour que le secrétariat organise, à l'intention des pays intéressés, et immédiatement après la réunion de travail, une demi-journée de formation sur l'application des SIG;
- Approuver les principes directeurs, décider que le secrétariat doit les incorporer dès que possible au site Web de la CEE et encourager les services nationaux de statistique des pays membres de la CEE et d'autres pays intéressés à appliquer ces principes directeurs et à informer le secrétariat des enseignements qu'ils en ont tirés.

3.1 MISE EN ŒUVRE DU SYSTÈME DE COMPTABILITÉ NATIONALE

La réunion commune CEE/OCDE/Eurostat sur la comptabilité nationale s'est tenue à Genève du 26 au 28 avril 2000. Elle a recommandé qu'un atelier commun CEI-STAT/CEE/OCDE sur la comptabilité nationale soit organisé en 2001 (éventuellement dans un pays de la CEI) et mette l'accent sur les questions présentant de l'intérêt pour les pays de la CEI. Tous les pays membres des trois organisations pourraient cependant participer à cet atelier.

La réunion d'avril 2000 sur la comptabilité nationale a également recommandé qu'une autre réunion commune CEE/Eurostat/OCDE sur la comptabilité nationale soit organisée au printemps de 2002 à Genève et examine les questions de fond ci-après : i) utilisations de la comptabilité nationale au profit des politiques; ii) qualité et fiabilité de la comptabilité nationale; iii) implications, pour la comptabilité nationale, des nouveaux manuels sur les IPP et IPC; iv) comptabilité nationale trimestrielle (cohérence des séries chronologiques, corrections saisonnières, estimations préliminaires); v) tableaux des ressources et des emplois : application concrète; vi) investissement (y compris pour les logiciels); et vii) mesures des services : prix et volume.

La réunion d'avril 2000 a aussi recommandé que le secrétariat de la CEE, avec le concours d'autres organisations internationales, entreprenne des enquêtes sur les sujets suivants, à titre de contributions à la réunion commune recommandée pour 2001/2002 : i) méthodes employées pour produire rapidement des estimations statistiques (préliminaires); ii) meilleures pratiques d'estimation de la durée utile des actifs fixes; et iii) mise à jour du document "Inventory of National Practices in Estimating Hidden and Informal Economic Activities for National Accounts", publié en 1993 par le secrétariat de la CEE.

Décisions que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter à sa réunion plénière de 2000 :

- Inscrire l'atelier commun CEI-STAT/CEE/OCDE sur la comptabilité nationale à son programme de travail pour 2001/2002;
- Inscrire la réunion commune CEE/Eurostat/OCDE sur la comptabilité nationale à son programme de travail pour 2001/2002;
- Inscrire les enquêtes recommandées qui seraient effectuées par la CEE et d'autres organisations intéressées sur i) les méthodes employées pour produire rapidement des estimations statistiques (préliminaires); ii) les meilleures pratiques d'estimation de la durée utile des actifs fixes; et iii) la mise à jour du document "Inventory of National Practices in Estimating Hidden and Informal Economic Activities for National Accounts", publié en 1993 par le secrétariat de la CEE, à son programme de travail pour 2001/2002.

4.1 STATISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES (Statistiques des migrations)

La réunion de travail commune CEE/Eurostat/CESAO sur les statistiques des migrations s'est tenue à Genève du 8 au 10 mai 2000. Les participants ont estimé qu'il serait utile que les pays échangent des données d'expérience sur les évolutions dans ce domaine au cours d'une future réunion et ont recommandé que la Conférence organise une réunion sur ce sujet en 2000/2001, conjointement avec Eurostat et la CESAO. Ils ont en conséquence recommandé que le texte ci-après soit ajouté au programme de travail de la Conférence :

Réunion de travail sur les statistiques des migrations en 2000/2001, organisée conjointement avec Eurostat et la CESAO, qui examinera les sujets suivants : i) progrès accomplis dans l'application des Recommandations de l'ONU sur les statistiques des migrations internationales; ii) méthodes de quantification des entrées et des sorties, qui font apparaître les définitions, les différentes sources de données utilisées et les vérifications de la couverture et de la fiabilité; iii) état d'avancement de la deuxième étape du projet MED-Migr concernant l'intégration des sources, l'établissement de systèmes de cartes utilisés aux frontières et de systèmes d'octroi de permis de travail et de permis de séjour; iv) coopération entre les services de statistique et les différents ministères pour l'élaboration de nouveaux types de données sur les migrations; v) stratégie pour l'établissement de statistiques sur les migrations internationales de travailleurs (rapport de l'OIT).

Décision que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter à sa réunion plénière de 2000 :

- Inscrire la réunion de travail CEE/Eurostat/CESAO sur les statistiques des migrations à son programme de travail pour 2000/2001.

4.4 STATISTIQUES DU TRAVAIL

Le Séminaire CEE/Eurostat/OIT sur la mesure de la qualité de l'emploi s'est tenu à Genève du 3 au 5 mai 2000. Les participants ont recommandé qu'un séminaire commun analogue CEE/Eurostat/OIT sur la mesure de la qualité de l'emploi soit organisé en 2001/2002. Ils ont en conséquence recommandé que le texte ci-après soit ajouté au programme de travail de la Conférence :

Séminaire sur la mesure de la qualité de l'emploi (2001/2002, organisé conjointement avec Eurostat et l'OIT), qui examinera les sujets suivants : i) cadre conceptuel pour la mesure des formes d'emploi; ii) mesure du temps de travail et de la productivité du travail; iii) mesure des écarts de revenu et de rémunération; iv) mesure de la formation permanente; v) comparaison de différentes sources : registres, enquêtes auprès des ménages et enquêtes auprès des entreprises; vi) mise au point d'indicateurs.

Décision que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter à sa réunion plénière de 2000 :

- Inscrire le Séminaire CEE/Eurostat/OIT sur la mesure de la qualité de l'emploi à son programme de travail pour 2001/2002.
